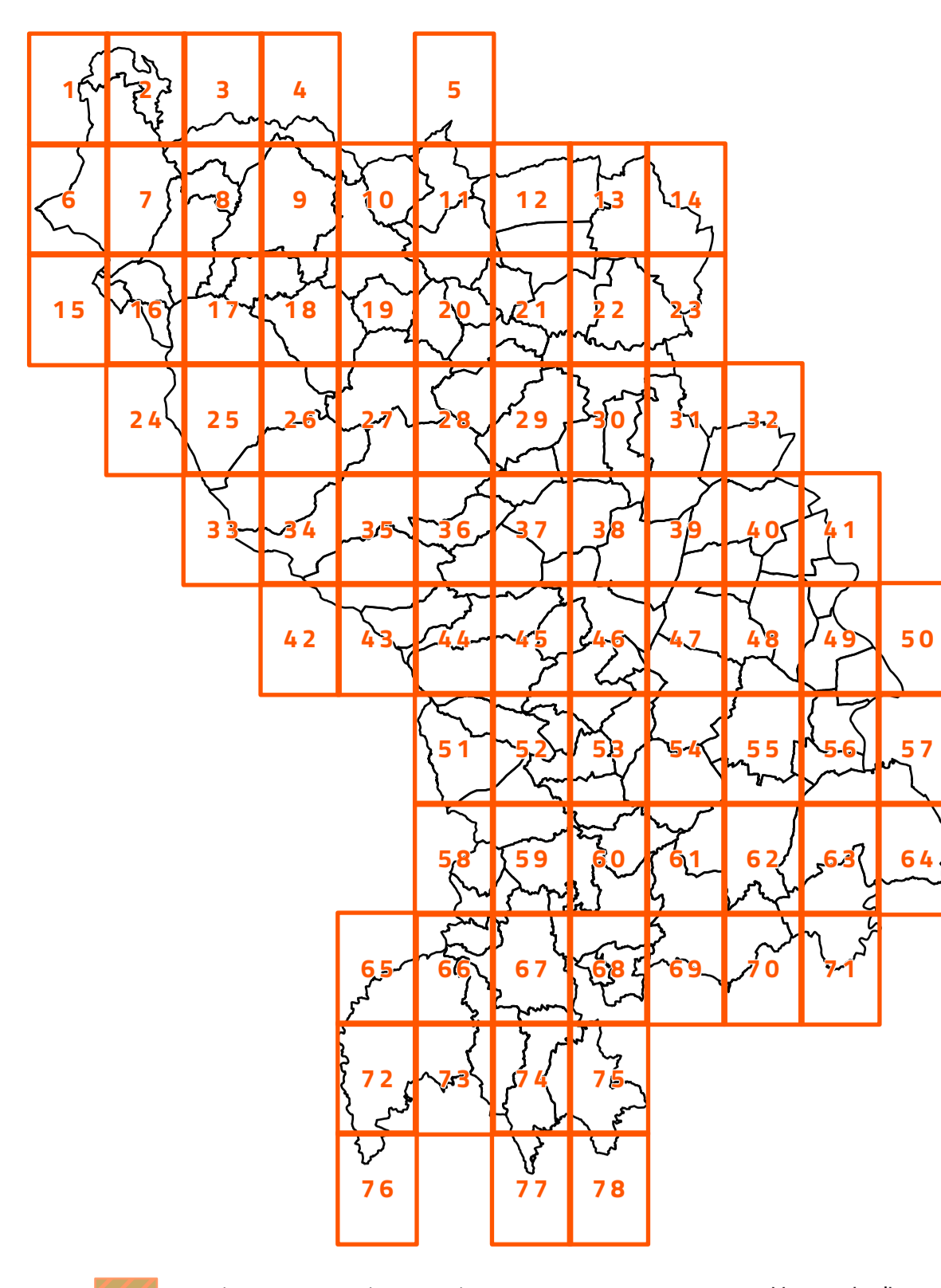




Projet arrêté le 25/11/2025

eources



- | | | | | | |
|---|--|--|--|---|---|
| <p>ZONES NATURELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> N Secteur naturel et/ou forestier Nco Secteur naturel à protéger en raison de son intérêt écologique Ns Secteur naturel destiné à la pratique du ski Nnr Secteur naturel dédié à la production d'énergie renouvelable Nb Secteur naturel protégé des rives des plans d'eau de montagne <p>ZONES AGRICOLES</p> <ul style="list-style-type: none"> A Secteur pour le maintien et le développement de l'activité agricole Ap Secteur viticole et Champs de la Loire à protéger Aco Secteur agricole à protéger en raison de son intérêt écologique <p>ZONES URBAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> Up1 Centre-ville d'intérêt patrimonial Up2 Centre-bourg patrimonial et cœur historique U1 Centre-ville et secteur dense | <ul style="list-style-type: none"> U1a Secteur de grands ensembles U2 Secteur d'extension avec habitat récent U2a Secteur pavillonnaire aux formes urbaines spécifiques U3 Secteur d'habitat individuel peu dense Uhh Secteur de hameau historique Uhpov Secteur de hameau récent Uhc Secteur de hameau constructible Ue1 Secteur commercial majeur Ue2 Secteur commercial existant Ue3 Secteur économique tertiaire et services - Crémeries Ue3a Secteur économique tertiaire, service et commerce Ue4 Secteur économique industrie Ue5 Secteur économique logistique Ue6 Secteur économique industrie lourde | <ul style="list-style-type: none"> Ue7 Secteur économique mixte Ue7b Secteur économique mixte - Les Granges Ue8 Secteur économique artisanat Ue8a Secteur économique artisanat, commerces et activités de services Ul1 Secteur d'équipement ou de loisirs des centralités Ul2 Secteur d'équipement ou de loisirs des autres communes Ul3 Secteur d'équipement ou de loisirs des stations 4 saisons Ula Secteur de développement touristique Uly Aire d'accueil des gens du voyage Ui Secteur bâti inondable <p>ZONES À URBANISER</p> <ul style="list-style-type: none"> Alr Vocation résidentielle Alb Vocation économique - indice 1 à 8 (cf. zone Ue) Alm Vocation mixte Alu Vocation équipement et loisirs - indice 1 à 4 (cf. zone U) | <p>PRESCRIPTIONS SE SUPERPOSANT AU ZONAGE</p> <p>Éléments de paysage et éléments du patrimoine bâti à protéger (L151-19)</p> <ul style="list-style-type: none"> Éléments bâtis d'intérêt architectural Vergers, jardins et parcs architecturaux d'intérêt patrimonial <p>Éléments de petit patrimoine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités humaines • Eau • Religieux • Mur et en pierre / pisé à protéger <p>Éléments de paysage et éléments naturels à protéger (L151-23)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bande de préservation de port et d'autre des cours d'eau | <ul style="list-style-type: none"> Vergers, jardins, espaces boisés et parcs participant aux continuités écologiques Espaces cultivés dans le tissu bâti Secteur de zone humide présente Hois, ripisylves, alignements d'arbres Arbres à protéger <p>Éléments bâtis pouvant évoluer en zone A et N</p> <ul style="list-style-type: none"> • Périmètres d'implantation des nouvelles constructions • Secteurs de taille et de capacité d'accueil limités • Bâtiment pouvant changer de destination - création d'un nouveau logement • Bâtiment pouvant changer de destination - autre destination <p>Éléments de mixité sociale et fonctionnelle en zone urbaine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alignements commerciaux à protéger • Alignements commerciaux à protéger renforcés • Secteurs de préservation ou de développement de la diversité commerciale | <ul style="list-style-type: none"> Secteurs de mixité sociale Périmètres de proximité avec les transports collectifs <p>AUTRES ÉLÉMENTS</p> <ul style="list-style-type: none"> Zones inondables Alla chute de bloc sur falaises Orientations d'aménagement et de programmation IP = patrimoniale; S = sectorielle; E = économique; EV = entrée de ville Secteur protégé pour la richesse du sol et du sous-sol Épandage réservé Périmètre d'attente d'un projet d'aménagement global Secteur avec taille minimale de logements Marge de recul Panneaux d'agglomération Cimetière |
|---|--|--|--|---|---|

